



Objectifs de la formation

- Contrôler son matériel, le régler et s'équiper
- Evaluer les risques face à une situation de travail en hauteur **sur site non équipé**
- Adapter les méthodes de travail en fonction de l'environnement
- Utiliser des systèmes antichute adaptés sur point d'ancrage et ligne de vie **temporaires**.

Public et prérequis

- Toutes personnes amenées à effectuer des travaux en hauteur **sur site non équipé**
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre reconnu apte au travail en hauteur

Durée

- 2 jours soit 14 h

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Vidéo projection de documents
- Mise en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- Remise de documents résumant le contenu de la formation.
- Alternance théorie et pratique
- En formation inter : mise en situation sur structure pédagogique

Validation

- Evaluation théorique et pratique
- Attestation de compétence à « L'utilisation des EPI contre les chutes de Hauteur **sur site non équipé** »
- Une attestation de formation nominative

CONTENU

PARTIE THEORIQUE 3 h 30

- Sensibilisation à la sécurité
- Connaissance du risque chute de hauteur (statistiques)
- Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux EPI contre les chutes de hauteur
- Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Démarche préalable aux travaux en hauteur
- Contrôle journalier des EPI
- Règles générales d'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur
- Identifier les différents supports pour placer des ancrages temporaires
- Apprendre à mettre en place les différents ancrages temporaires





CONTENU

PARTIE PRATIQUE 10 h 30

- Démonstration par le formateur
- Réglage du harnais
- Utilisation des différentes liaisons antichute
- Analyse de situation et mise en application du mode opératoire sur toiture, passerelle et pylône
- Mise en place et sécurisation d'échelle mobile
- Mise en place de garde-corps sur toit terrasse
- **Mise en œuvre de points d'ancrage temporaire sur toiture et sur structure métallique**
- **Mise en œuvre de ligne de vie temporaire horizontale sur passerelle et sur toiture**
- **Mise en œuvre de ligne de vie temporaire verticale pour accéder en toiture avec échelle**
- Exercices individuels dans les différentes configurations
- Déplacements en sécurité et organisation du travail en hauteur

Remarque :

A l'issue une évaluation théorique et pratique sera réalisée.

Nota : Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité et casque avec jugulaire. Ils devront se munir de leurs propres EPI pour la formation (harnais + longe).